



**MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM**  
**AVIS PUBLIC**  
**NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS ET RAPPEL DES**  
**MISES À JOUR COVID-19 / CORONAVIRUS**

- **Report de la collecte des encombrants du 24 avril 2020 à une date ultérieure;**
- Réouverture de l'écocentre régional à Cowansville (accès pour les citoyens de Brigham les mercredis de 8 h à 16 h);
- La municipalité invite ses citoyens à déposer par l'entremise du site web leurs demandes de permis dans les meilleurs délais pour éviter l'engorgement du service de l'urbanisme lors du déconfinement progressif.

En effet, malgré la suspension de la délivrance des permis pour des travaux et activités non prioritaires, la municipalité continue à recevoir et à traiter les demandes de permis et certificats.

La municipalité tient également à rappeler à ses citoyens les mesures préventives adoptées en soutien aux efforts afin de limiter la propagation du virus.

- Interdiction des rassemblements intérieurs ou extérieurs conformément au décret 222-2020. Veuillez noter que la Sûreté du Québec assurera le respect des directives gouvernementales;
- Fermeture au public de tous les bâtiments municipaux;
- Invitation aux citoyens d'utiliser les services téléphoniques et informatiques notamment les courriels et le site Web municipal pour joindre la municipalité;
- Fermeture des aires de jeux pour éviter les rassemblements, et ce, jusqu'à nouvel ordre;
- Fermeture de la bibliothèque municipale;
- Suspension des activités du comité des loisirs de Brigham;
- Suspension des permis de brûlage et interdiction de feux à ciel ouvert;

**Assurez-vous de suivre les actualités municipales par l'entremise du site web ou des médias sociaux, car plusieurs mesures y sont annoncées régulièrement.**

Donné à Brigham, ce 22<sup>e</sup> jour d'avril 2020.

**Le directeur général et secrétaire-trésorier,**

Me Pierre Lefebvre, avocat

PL/cp